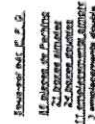


Avenue Andrie Zenati - 13009 M.A.RSEILLE

PARKINGS SOUTERRAINS - E. F. G.

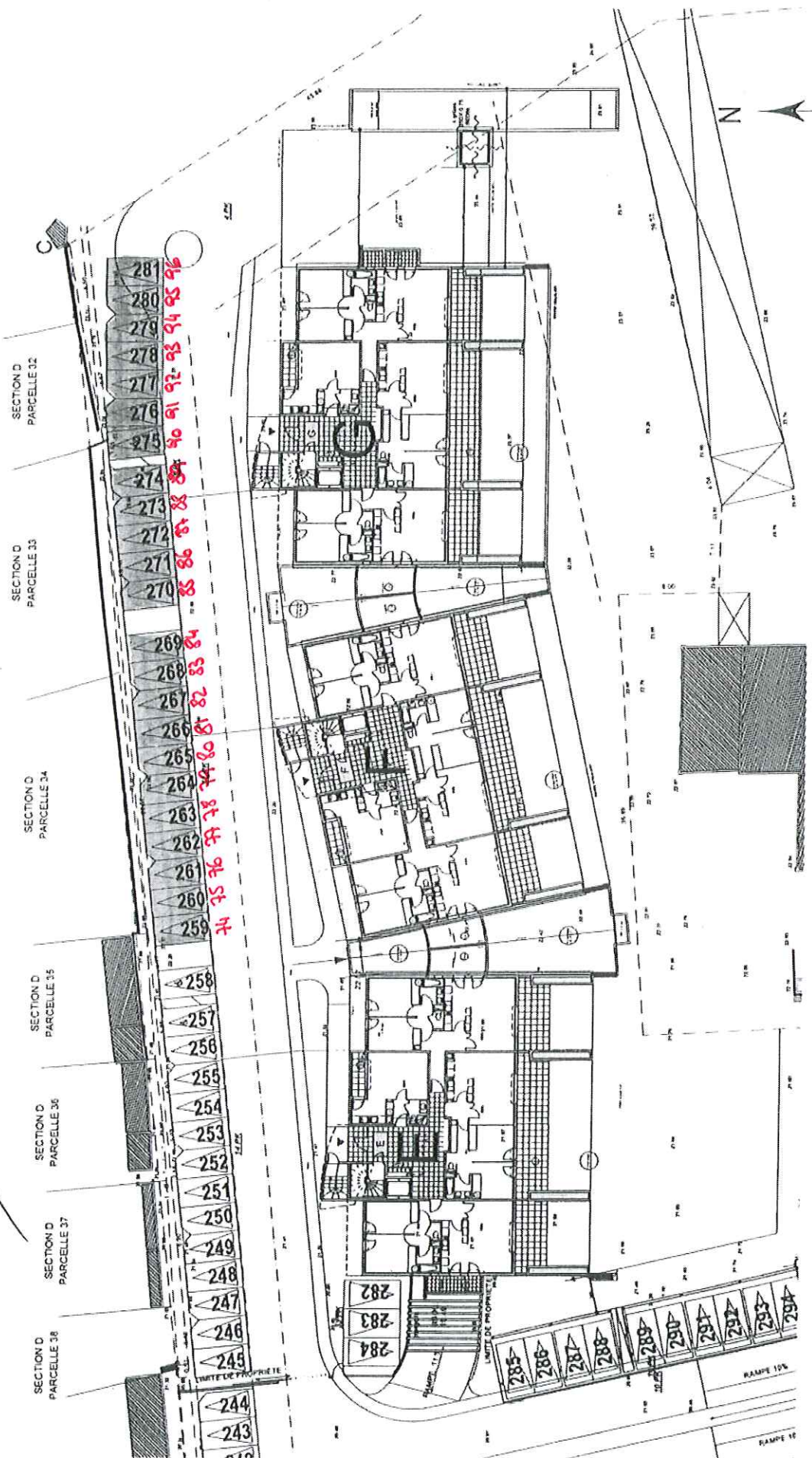


Ces modifications sont susceptibles d'être appliquées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation. La signature de l'architecte et des maîtres n'est que l'illustration à caractère non contractuel. La surface peut varier en fonction des techniques choisies, de l'agencement des plans d'habitation et des normes techniques. La hauteur des sauts de pont-déclivité est fixée par les Règles de construction et la mise en oeuvre d'éléments selon les plans architecturaux.

Le Domaine du Large

Avenue André Zénatti - 13009 MARSEILLE

PARKINGS EXTERIEURS - E, F et G



22/03/07

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation. La signature de l'architecte et de son représentant légal est obligatoire. La surface ainsi que le volume des techniques prévues, de réalisation dans des normes techniques. Le titulaire des droits de propriété est responsable de la construction et de la mise en œuvre d'ouvrages selon les plans approuvés.



Atelier 9

Architecture Urbaine Associée